

Théorie des organisations

L'organisation administrative du travail

Ce cours vous est proposé par Audrey Portes, Assistant professor et enseignant-chercheur en Sciences de Gestion, à Montpellier Business School, et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

Attention : ceci est la version corrigée du quiz.

1. Le fondement de l'OAT concerne le fait de :

- a. Garantir l'efficacité du travail des salariés
- b. Garantir l'efficacité du travail des dirigeants
- c. Garantir l'efficacité grâce à une forte spécialisation des tâches
- d. Garantir l'efficacité grâce à une forte division des tâches

2. Le principal apport de Fayol est la décomposition des activités de l'entreprise en 6 catégories qui sont :

- a. Technique, commerciale, financière, comptable, sécurité, administrative
- b. Technique, commerciale, financière, comptable, marketing, administrative
- c. Technique, commerciale, financière, comptable, sécurité, production
- d. Stratégique, commerciale, financière, comptable, sécurité, administrative

3. Pour Fayol, administrer c'est :

- a. Prévoir, organiser, commander, coordonner, contrôler
- b. Prévoir, organiser, commander, comptabiliser, contrôler
- c. Prévoir, organiser, gérer, coordonner, contrôler
- d. Prévoir, organiser, commander, coordonner, synchroniser

4. Qu'est-ce que le tableau d'organisation ?

- a. L'ancêtre de l'organigramme
- b. Il retranscrit une organisation formelle
- c. Il montre que les décisions sont essentiellement prises au sommet
- d. Les 3 réponses

5. Une réponse est fausse. Selon l'OAT :

- a. Chaque individu est responsable de tous ceux qui sont au-dessous de lui
- b. Chacun des exécutants peut avoir plusieurs chefs
- c. Chaque chef de service n'est responsable que de son service
- d. L'autorité est divisée en divers services

Références

Comment citer ce cours ?

Théorie des organisations, Audrey Portes, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.